



## Edito

Chère lectrice, cher lecteur,

Le 25 novembre dernier, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont accepté le traité de sortie de la Grande-Bretagne de l'UE. L'heure de vérité sonnera en décembre, lorsque le Parlement britannique se prononcera sur la question. Laissons toutefois, pour le moment, la politique intérieure britannique de côté et examinons le traité qui vient d'être négocié.

Durant la période de transition, qui s'étendra jusqu'en fin 2020 au moins, la Grande-Bretagne restera un membre passif de l'UE. **Elle demeurera soumise à toutes les règles mais ne sera plus représentée au sein des institutions.** Après cette phase de transition, la Grande-Bretagne restera d'ailleurs toujours étroitement liée l'UE, peut-être même en tant que membre de l'union douanière.

La question de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande est incontestablement celle qui a fait couler le plus d'encre. Elle a bien failli mener les négociations à l'échec. Fondamentalement, deux exigences s'avèrent contradictoires : **d'une part, la frontière doit rester invisible ; d'autre part, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord veulent quitter le marché intérieur et l'union douanière.** Il est tout simplement impossible de concilier ces deux exigences. La frontière la plus « invisible » entre un Etat membre de l'UE et un pays tiers (à l'exception des micro-Etats) est celle qui sépare la Suède de la Norvège, membre de l'EEE. Même là toutefois, les marchandises doivent être déclarées lors du passage de la frontière.

Le plus navrant, c'est que le problème de la frontière irlandaise était tout à fait prévisible. **Pourtant, personne au cour des débats politiques qui ont précédé le vote du Brexit n'a sérieusement pris en compte les inévitables implications de ce dernier pour la question de l'Irlande du Nord.** Deux leçons peuvent donc être tirées :

- 1) Avant de rejeter un *statu quo* fonctionnel, même si celui-ci n'est pas parfait à 100%, il est nécessaire de réfléchir à d'autres solutions. Il ne suffit pas de rejeter qui ce nous ne voulons pas : il faut aussi être en mesure de présenter un plan alternatif capable de séduire une majorité.
- 2) Ce plan alternatif doit être mûrement réfléchi. Les conséquences éventuelles doivent pouvoir être anticipées. Ce n'est que lorsque cette analyse aura été effectuée que la question du maintien du *statu quo* pourra être posée honnêtement.

Pareil raisonnement peut être mené en ce qui concerne la Suisse et l'accord-cadre : même si ce dernier n'est pas parfait à 100%, la question des alternatives doit être posée. Quelles sont-elles ? Que valent-elles objectivement par rapport à la signature de l'accord-cadre ? **Avant de rejeter l'accord-cadre, il**



**est nécessaire de présenter des alternatives crédibles.** Il n'y en a cependant pas beaucoup : seule une adhésion à l'EEE ou à l'UE constituent pour l'heure de réelles alternatives.

Meilleures salutations,

**Marc Sinner**

Membre du comité de la yes

---

## **News de la communauté**

### Prises de position de la yes

Retrouve nos prises de position sur les thèmes suivants :

- Accord-cadre institutionnel
  - Mesures d'accompagnement
  - La voie bilatérale
  - Libre circulation des personnes
  - Adhésion à l'EEE
  - Adhésion à l'UE
- 

## **GIEUwein-Trunk à Berne**



Noël approche ! Nous avons dégusté en toute convivialité un délicieux vin chaud préparé par notre secrétaire.

Tu as raté le dernier « GIUEhwein-Trunk » ? Viens le 13 décembre dès 18h30 à la [Gerechtigkeitsgasse 13](#) pour le deuxième GIEUwein-Trunk !

---

## **Soirée yes Romandie à Fribourg**



La dernière soirée de la yes Romandie a eu lieu à Fribourg. Ensemble, nous avons participé à la conférence du Prof. Paul Magnette sur le thème « L'Europe peut-elle éviter de se désintégrer ? ». Nous avons ensuite discuté du futur de l'Union européenne autour d'un verre et d'une tartine au Café Mondial.

---

## Calendrier européen

### 10 ans Schengen-Dublin

Samedi, 8 décembre, 10h00 à 12h00, Bâle/ Weil am Rhein



Le dixième anniversaire de la mise en œuvre de l'**accord de Schengen**, c'est-à-dire la suppression des contrôles aux frontières fixes, aura lieu le 12 décembre 2018. A cette occasion, nous prévoyons une action à **Bâle le 8 décembre** pour attirer l'attention sur les avantages de l'accord de Schengen.

Si tu es intéressé-e à travailler avec nous, contacte-nous à [info@y-e-s.ch](mailto:info@y-e-s.ch).

---

### Soirées GIUEhwein

Jeu, 13 novembre, 18h30, Gerechtigkeitsgasse 13, Berne



L'hiver et le froid sont bientôt de retour - il est à nouveau temps pour les "GIEUwein-trunk" de la yes! Viens déguster notre vin chaud!

Plus d'information [ici](#).

[Gerechtigkeitsgasse 13, Berne](#)

---

## Evénements du Nomes

### Déjeuner européen du Nomes Vaud

Mardi, 11 décembre, 12h00, Lausanne



Le prochain déjeuner européen du Nomes Vaud aura lieu le mardi 11 décembre 2018 à 12h00 (accueil dès 11h30), au Restaurant du Théâtre, Salon A. Bailly (Av. du Théâtre 12, Lausanne).

Avec la participation de Monsieur Christophe Reymond, directeur du Centre patronal vaudois, sur le thème : « Relations avec l'Union européenne: entre accord-cadre, ligne rouges et mesures d'accompagnement ».

La conférence sera suivie d'une discussion.

Plus d'information [ici](#).

---